



## Déclaration liminaire CAP de MOBILITE 19 octobre 2017

Monsieur le Président,

S'il est important de pourvoir dès maintenant les premiers postes des futurs établissements d'Aix et Draguignan, il l'est au moins tout autant de gérer convenablement la déflation des personnels aux Baumettes. Nous déplorons de traiter aujourd'hui une CAP fermée : en effet, cette pratique vide des services et prive de mobilité d'autres collègues. Nous déplorons également, la maltraitance dont ont été victimes les agents concernés par la réorganisation de Marseille, avec des informations tardives, contradictoires et souvent parcellaires.

**Assurez-nous aujourd'hui Monsieur le Président qu'il n'y aura aucun départ forcé à l'avenir !**

Pour le reste, le temps passe et les personnels des SPIP de travailler dans les mêmes difficultés.

La DAP et le SNEPAP ont beau roucouler de concert, croyant que le RPO1 (adopté dans des conditions plus que discutables comme la CGT l'a déjà expliqué lors du CTSPiP) va sauver la profession, sur les terrains, ce sont les conditions de travail dégradées que ce soit humainement ou matériellement, les tensions avec la hiérarchie, l'absence d'organigramme et de véritable politique de réduction des risques psycho-sociaux qui pèsent sur les agents.

C'est d'ailleurs dans l'ensemble des services de la DAP que l'absence de ressources humaines suffisantes se fait sentir. Lors de la dernière CAP nous saluons le travail des personnels mais avons indiqué qu'il était impératif que les effectifs RH soient adaptés aux charges de travail. Cette situation alliée au manque de formation et d'informations claires données aux services RH, entraîne entre autres des retards dans les échelons et des arrêtés erronés. Actuellement, il est quasiment impossible pour les personnels d'obtenir des réponses et informations sûres et complètes sur des sujets aussi divers que leur déroulé de carrière, le Compte Épargne Temps, l'application d'Origine, le droit à congés maladie, congé parental, disponibilité, saisine des comités médicaux et commission de réforme, le droit à la formation, la retraite...

Quid des changements concernant le niveau de recrutement et l'ouverture d'une troisième voie de concours de CPIP ?

L'incertitude la plus inquiétante concerne les annonces faites lors du rendez-vous salarial du lundi 16 octobre par le ministre des comptes publics relatives au gel de l'application de PPCR et du passage en catégorie A des travailleurs sociaux ! **Si l'administration pénitentiaire se doit d'être a minima honnête dans l'information qu'elle transmet à ses personnels elle devrait surtout en défendre les intérêts ! Les personnels n'accepteront pas d'être bafoués !**

**Qu'en est-il ? Nous attendons des réponses.**

*Les élus CAP de la CGT insertion probation*

**La CGT Insertion Probation**

UFSE-CGT 263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphones 01.55.82.89.69 ou 01.55.82.89.71 – Courrier électronique : [spip.cgt@gmail.com](mailto:spip.cgt@gmail.com)

<http://www.cgtspip.org/>